



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1651 du 1er Octobre 2020

Le Chef de l'Etat a échangé avec la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels et la Chefferie "Akouè", à Yamoussoukro.

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a échangé, ce jeudi 1^{er} octobre 2020, à Yamoussoukro, avec le Directoire de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels de Côte d'Ivoire, conduit par son Président, Nanan Amon TANOË, et la Chefferie "Akouè" du District Autonome de Yamoussoukro, accompagnée de celle des "Nanafouè".

Le Chef de l'Etat a exprimé sa joie de retrouver les Chefs de cette Région sur la terre de Félix HOUPOUËT – BOIGNY, le Père Fondateur de la Nation ivoirienne, et surtout d'échanger avec eux, d'autant qu'ils constituent pour lui, une « source d'inspiration » et la « pierre angulaire » de sa gouvernance.

Il a rappelé le rôle important que joue chaque Chef dans le renforcement de la paix et de la cohésion entre les hommes et les communautés. Toute chose qui l'a amené à créer une Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels pour promouvoir l'entente, la fraternité et la médiation entre les filles et fils de notre beau pays.

Pour le Président Alassane OUATTARA, ce type de rencontres est l'occasion pour lui d'échanger avec les Rois et Chefs Traditionnels afin de recueillir leurs avis, mais aussi leurs conseils dans la gestion de la chose publique, et voir également avec eux comment améliorer la gouvernance, afin de maintenir la paix et la cohésion entre les différentes communautés nationales et/ou étrangères installées dans notre pays.

Après avoir rappelé la situation difficile qu'a vécue la Côte d'Ivoire en 2010, il a indiqué que c'est aux Chefs traditionnels et la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR), qu'est revenue par la suite, la lourde tâche de recoudre le tissu social déchiré, en montrant la voie de la paix et de la réconciliation. Aussi, les a-t-il remerciés pour leur contribution « inestimable et soutenue » à la consolidation de la paix et de la réconciliation, tout en leur exprimant toute sa gratitude pour leur soutien constant tout au long de sa mandature.

Il a ajouté que tout ce qu'il a pu réaliser n'a été possible que dans un climat de paix dont les Rois et Chefs Traditionnels sont les artisans de premier plan.

Abordant le volet politique de son intervention, le Président de la République a expliqué les raisons pour lesquelles il a dû revenir sur sa promesse de remettre le pouvoir à une nouvelle génération. Il a également fait la genèse du dialogue politique mené par l'ex- Premier Ministre, feu Amadou Gon COULIBALY, avec tous les acteurs de la classe politique ivoirienne.

Malheureusement, en dépit de tous ces efforts, force est de constater, selon lui, qu'à l'approche de l'échéance du 31 octobre 2020, certains hommes politiques entretiennent un climat de peur et de psychose au sein de la population.

A cet égard, le Chef de l'Etat a tenu à rassurer les uns et les autres et a indiqué que le processus électoral est irréversible, et que l'élection présidentielle aura bel et bien lieu le 31 octobre 2020 ; une date, du reste, constitutionnelle.

C'est pourquoi, il a invité chacun, et en particulier la classe politique, à respecter les Institutions et leurs décisions, car celles-ci s'imposent à chacun de nous. Dans ce cadre, il a exhorté les Rois et Chefs Traditionnels à relayer ce message de droit et d'ouverture partout, dans leurs localités et communautés dont ils ont la charge.

Pour lui, notre pays a plus que jamais, besoin de paix et de sérénité. C'est pourquoi, il a préconisé la sérénité et le bon ton, tout en demandant aux uns et autres de faire de la préservation de la paix et de la stabilité, une priorité, d'autant que la paix est un trésor à garder jalousement.

Le Président Alassane OUATTARA a, par ailleurs, annoncé que la loi organique portant attribution, organisation et fonctionnement de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels de Côte d'Ivoire a été adoptée, ce jour, par une Commission de l'Assemblée Nationale, et que très bientôt, cette loi deviendra une réalité après adoption en plénière au Parlement.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Eric DRO DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information - Tél : (+ 225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci